



# Lettre d'information

## Le mot de la Présidente de la SAEM

### Sommaire :

- Le mot de la Présidente
- Travaux Lucien Manès
- Alerte sécurité
- Encombrants



**Nicole LAMOTH**  
Présidente de la SAEM

Chers locataires,

Quelques mots en ce début du printemps pour vous annoncer une campagne de travaux d'amélioration qui jalonnera l'année 2022.

Nos équipes commenceront par la résidence Lucien Manès qui fera, entre autre choses, l'objet d'une rénovation des peintures des parties communes et du remplacement des installations électriques des logements. Ce premier programme de travaux sera suivi par d'autres avec notamment la réhabilitation de la Petite Prairie et la rénovation des parties communes de notre résidence pour personnes âgées (la RPA). J'aurais très prochainement l'occasion d'en présenter les contours.

Naturellement, la qualité de vie dans nos résidences ne dépend pas uniquement des travaux que nous y mèneront. Chaque locataire est aussi un acteur du bien vivre ensemble. Soyez attentif au respect des parties communes pour ne pas gêner vos voisins mais aussi pour ne pas vous mettre en

danger. La SAEM vous rappelle, qu'il est interdit d'entreposer des encombrants dans les escaliers, les paliers et les espaces communs pour maintenir un cadre de vie paisible mais aussi parce qu'il peut être dangereux, d'y laisser à la portée de tous, des objets potentiellement inflammables, porteurs d'insectes nuisibles, etc...

D'autant que les services du SIVOM sont à votre disposition en tant que Yerrois. Il est simple de vous inscrire directement sur le site internet et ensuite de vous y rendre afin de trier puis de déposer vos encombrants.

Un petit geste « écoresponsable » pour vous-mêmes et aussi pour votre voisinage.

Je compte sur vous pour nous aider à maintenir un cadre de vie de qualité que nous voulons pour notre ville.

A très bientôt !

Nicole LAMOTH

## Travaux Lucien Manès

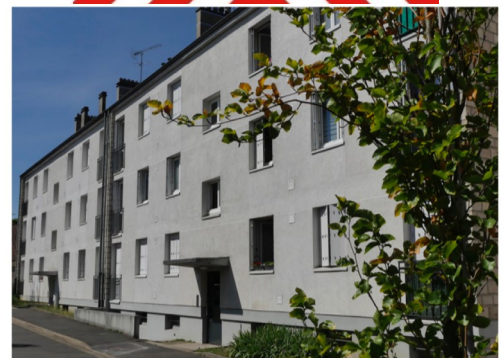
# TRAVAUX

La SAEM Habiter à Yerres est heureuse de vous informer que les travaux au 13 rue Lucien Manès démarreront prochainement. Cette résidence fait partie intégrante de l'histoire de notre patrimoine, il nous semblait donc évident d'effectuer une rénovation de ce programme afin que les locataires puissent s'épanouir pleinement dans leur logement.

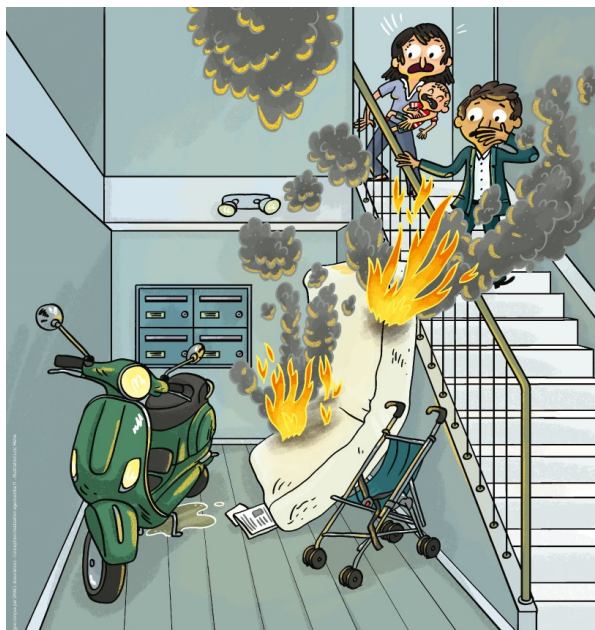
Au programme:

- ⇒ Étanchéité
- ⇒ Peinture des parties communes
- ⇒ Électricité des logements
- ⇒ Remplacement des vitres de caves

**Démarrage prévu début avril 2022 !**



## Alerte sécurité



Un hall d'entrée ou un palier encombré est une source de danger. Quelqu'un peut tomber, les objets peuvent gêner la circulation en cas d'évacuation, et cela pourrait même être la source d'un incendie!!!! Étant soucieuse de la sécurité de ses locataires, la SAEM vous demande d'être vigilants et de ne rien entreposer dans les parties communes.

## Encombrants

Chers locataires,

Nous vous informons que les encombrants ainsi que les cartons de gros volume sont à jeter aux endroits prévus à cet effet la veille du jour de collecte.

Nous vous rappelons que vous pouvez également les emmener directement à la déchetterie:

**SIVOM**  
**Déchetterie de Varennes-Jarcy**  
**Route du Tremblay**  
**91480 Varennes-Jarcy**

Une inscription simple et gratuite est nécessaire (copie de carte grise et copie de taxe d'habitation). Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous:

- ◆ En vous rendant sur place
- ◆ En envoyant vos documents par courrier
- ◆ Par internet sur le site [www.sivom.com](http://www.sivom.com)



Plan d'accès :

